

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 3 mai 2010.

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents

10

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M.
HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L
SCHARSCH J. / KEITH H. / HEIM C. / WOLFF B.
Conseiller absent: FALK E. (excusé)

Point sur le fonctionnement des sapeurs pompiers – Transfert du CPI au centre de secours de Lupstein :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur un éventuel transfert du CPI de Saessolsheim au centre de secours de Lupstein, suite à une réunion organisée par le Lieutenant-colonel Jean-Pascal INGENBLEEK, chef du Groupement Nord, avec les personnels concernés et pour laquelle chaque conseiller a reçu une copie du compte rendu. Pour compléter leur information et leur permettre de délibérer en toute connaissance de cause, il a invité M. IMBS Jérôme chef du corps de Saessolsheim à qui il donne la parole.

Le chef de corps rend compte que cette initiative a pour origine un dysfonctionnement à l'occasion de plusieurs interventions à Saessolsheim. Du fait de l'existence du corps de Saessolsheim, tous les sapeurs pompiers de Saessolsheim ont eu l'ordre du SDIS d'intervenir, alors que les personnels de garde ont d'abord rejoint l'unité territoriale 29 de Lupstein qui est intervenue à son tour. Il y a donc eu sur le lieu un excédent d'intervenants non justifié d'autant que le corps de Saessolsheim ne dispose que de quelques matériels vétustes.

Dans l'état actuel, avec le matériel dont il dispose, le corps de Saessolsheim peut être considéré comme non opérationnel et le SDIS ne veut plus investir dans ce genre de petite structure. M. IMBS confirme que les 10 sapeurs pompiers de Saessolsheim se sont parfaitement intégrés dans l'administration et le service opérationnel de l'unité territoriale de Lupstein, mais que cependant ils souhaitent maintenir une amicale indépendante à Saessolsheim.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, conscient de la nécessité d'organiser des regroupements pour diminuer les frais et améliorer l'efficacité des services de secours, se dit cependant préoccupé par l'intégration des sapeurs pompiers de Saessolsheim dans l'unité territoriale 29. En donnant son aval, il considère qu'il signe l'arrêt de mort du corps des sapeurs pompiers de Saessolsheim, une institution vieille de plus de cent ans et pour laquelle des générations de membres se sont battus pour assurer sa pérennité. Compte tenu de l'effectif encore assez étoffé de ce corps, il estime que pour l'instant, il ne peut pas se prononcer pour le transfert. La question sera réexaminée dans la prochaine séance.

Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2010 :

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2010.

Adhésion de la Commune à Pôle emploi :

Mme FOURNIER fait part que, d'après les informations qu'elle a recueillies auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique, la Commune risque de devoir payer des indemnités chômage en cas de perte d'emploi pour les agents non titulaires. Pour se garantir, la solution serait d'adhérer à Pôle Emploi et donc verser une cotisation assurance chômage qui représente 6,4 % du salaire brut.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à Pôle Emploi pour les 2 agents communaux contractuels, autorise le Maire à signer la convention y relative.

Choix de la mission SPS de la salle polyvalente :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente il a sollicité les offres de 3 entreprises pour assurer la mission SPS, à savoir :

- APAVE qui a fourni une offre de 3 900 € HT
- VERITAS 3 780 € HT
- DEKRA 1 440 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de DEKRA de 1 440 € HT et autorise le maire à signer ce marché.

Participation communale pour plantation d'arbres dans le cadre du remembrement :

Le Conseil Municipal décide de verser à l'association foncière une participation de 2 019,05 € pour la plantation d'arbres dans le cadre du remembrement.

Journée de travail du samedi 8 mai :

M. HINDENNACH rappelle l'organisation de la journée de travail du samedi 8 mai :

- Début 8 h 30
- Plantation des fleurs en pots et en massifs
- Nettoyage des abords et tonte des espaces verts
- Nettoyage du jardin de Blaison Charles

Participation aux jeux inter villages :

Le Conseil Municipal décide de prendre à sa charge un droit d'inscription de 5 € pour les concurrents de Saessolsheim, aux prochains jeux inter villages,.

Lavoir :

M. DOSSMANN Michel signale qu'en prévision de l'inauguration du lavoir, il faudra prévoir un certain nombre de travaux, dont le ramassage de tous les détritiques en bois et en métal, un apport de terre pour le nivellement du terrain, le nettoyage du bois limitrophe.

Pour copie conforme

Saessolsheim, le 6 mai 2010.

Le Maire